



Plan d'accès

Renseignements

Véronique PICARD
Ingénieur d'études
Responsable administrative de l'IRJI François-Rabelais
veronique.picard@univ-tours.fr
02 47 36 11 70

Inscription

Inscription obligatoire auprès de
irji.secretariat@univ-tours.fr
Date limite d'inscription : 8 novembre inclus
Frais d'inscription
180 €
Règlement par virement ou chèque à l'ordre de
«l'agent comptable de l'Université de Tours» à envoyer à :
Faculté de Droit, Économie & Sciences Sociales de Tours
IRJI François-Rabelais (EA-7496)
À l'attention de Claire GAUMÉ
Bâtiment D - Bureau 117
50 avenue Jean Portalis - BP 0607
37206 Tours Cedex 3

Inscription gratuite obligatoire pour les universitaires et les étudiants sur justificatif
jusqu'au 8 novembre sur
[lien framadata](#)



COLLOQUE 21 ET 22 NOVEMBRE 2019

ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT ET SANTÉ : APPROCHES JURIDIQUES ET ENJEUX TRANSDISCIPLINAIRES

Sous la direction de
Farida ARHAB-GIRARDIN,
Christel CURNIL,
Fabienne LABELLE,
et Damien THIERRY



FACULTÉ DE DROIT, ÉCONOMIE & SCIENCES SOCIALES DE TOURS
BÂTIMENT B - AMPHI E

PROGRAMME



MATINÉE DU JEUDI 21 NOVEMBRE

ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT ET SANTÉ : APPROCHES JURIDIQUES ET ENJEUX TRANSDISCIPLINAIRES

9h30 : Accueil des participants

9h45 : Propos introductifs

Vice-Président de l'Université de Tours chargé de la Recherche,

Julien BOURDOISEAU, Doyen de la Faculté de Droit, Économie & Sciences Sociales de Tours, Co-Directeur de l'Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire François-Rabelais, EA 7496.

DROITS À UN ENVIRONNEMENT SAIN

Président de séance

Damien THIERRY, Maître de conférences HDR en droit public, Université de Tours.

10h05 : **Carole NIVARD**, Maître de conférences en droit public, Université de Rouen, CUREJ, EA 4703.
Droit à un environnement sain devant la CEDH.

10h25 : **Franck LAFAILLE**, Professeur des universités en droit public, Université Paris 13, IDPS, EA 1629.
Atteinte à l'environnement, protection de la santé des communautés ethniques, constitutionnalisme écocentrique andin.

10h45 : Discussion

11h00 : Pause

11h15 : **Alain GARRIGOU**, Professeur des universités en ergonomie, Université de Bordeaux, Inserm, U1219, **Didier MORIN**, Professeur des universités en neurosciences, Université de Bordeaux, INCIA, UMR 5287, CNRS et **Marion TISSIER**, Maître de conférences en droit public, Université de Bordeaux, CRDEI, EA 4193.

Rendre effectif le droit à un environnement sain : les défis scientifiques et juridiques soulevés par le concept d'exposome.

12h15 : Discussion

12h30 : Déjeuner (réservé aux intervenants)

APRÈS-MIDI DU JEUDI 21 NOVEMBRE

CONNAISSANCE ET IDENTIFICATION DES RISQUES

Présidente de séance

Christel CURNIL, Professeure des universités en droit public, Sciences Po Toulouse, LaSSP, EA 4175.

1. RISQUES

14h00 : **Damien THIERRY**, Maître de conférences HDR en droit public, Université de Tours, IRJI, EA 7496.
La prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques de prévention des risques sanitaires.

14h20 : **Marion ALBERT**, Doctorante en ergonomie, Université de Bordeaux, Inserm, U1219.

Approche pluridisciplinaire ergonomie et droit : une ressource pour améliorer la conception du matériel agricole et prévenir les risques d'exposition aux pesticides.

14h40 : **Franck HÉAS**, Professeur des universités en droit privé, Université de Nantes, DCS, UMR 6297, CNRS.
La protection de l'environnement en droit du travail.

15h00 : Discussion

15h15 : Pause

2. INFORMATION

15h30 : **Florence JAMAY**, Maître de conférences en droit public, Université Picardie Jules Verne, CURAPP-ESS, UMR 7319, CNRS.

Vers un élargissement de l'accès à l'information sur les risques sanitaires liés à l'environnement en droit de l'Union européenne.

15h50 : **Aude SOLVEIG-EPSTEIN**, Maître de conférences en droit privé, Université Paris Nanterre, CEDCACE, EA 3457.

L'accès aux informations environnementales émanant des entreprises privées.

16h10 : **Fabienne LABELLE**, Maître de conférences en droit privé, Université de Tours, IRJI, EA 7496.
L'information environnementale portant sur le logement.

16h30 : Discussion

MATINÉE DU VENDREDI 22 NOVEMBRE

LE TRAITEMENT JURIDICTIONNEL

Présidente de séance

Farida ARHAB-GIRARDIN, Maître de conférences HDR en droit privé, Université de Tours.

9h00 : **Christel CURNIL**, Professeure des universités en droit public, Sciences Po Toulouse, LaSSP, EA 4175.
L'amorce d'une juridicisation et d'une judiciarisation des risques sanitaires liés aux changements climatiques.

9h20 : **Anne-Sophie DENOLLE**, Maître de conférences en droit public, Université de Nîmes, CHROME, EA 7352.
Nouvelles technologies, antennes relais, OGM : le droit peut-il nous protéger des risques incertains pour la santé et l'environnement ? Quel rôle joue le juge administratif ?

9h40 : **Elisabeth LAMBERT**, Directrice de recherche au CNRS, Université de Strasbourg, SAGE, UMR 7363.
Le contentieux américain des victimes de l'exposition au glyphosate : nouveau paradigme ou simple assouplissement ?

10h00 : Discussion

10h15 : Pause

10h30 : **Marie-Pierre CAMPROUX-DUFFRENE**, Professeure des universités en droit privé, Université de Strasbourg, SAGE, UMR 7363.

Vers la reconnaissance de préjudices communs. D'un préjudice écologique à un préjudice sanitaire.

10h50 : **Farida ARHAB-GIRARDIN**, Maître de conférences HDR en droit privé, Université de Tours, IRJI, EA 7496.

Risques sanitaires liés aux pesticides : limites de la responsabilité civile et opportunité de la création d'un fonds d'indemnisation.

11h10 : **Valentina FELISATTI**, Doctorante en droit, Université de Ferrara.

Émission de substances toxiques et protection pénale de la santé et de l'environnement : analyse comparée des systèmes italiens et français à la lumière de la jurisprudence de la CEDH.

11h30 : Discussion